



Nouvelles du conseil du 12 août 2019

Démission au Conseil

Ainsi qu'il l'avait clairement précisé lors de sa dernière réélection, Marc Moser mettra un terme à sa fonction de conseiller municipal, à la fin de l'année en cours. Le responsable des finances s'était effectivement engagé à consacrer au maximum une décennie à cette charge exécutive, lui qui entend mettre à nouveau toute son énergie sur ses activités professionnelles.

Tout en remerciant par avance ce collègue, les membres de l'Exécutif annoncent que sera prochainement fixée la date d'une élection complémentaire ; elle assurera la succession de Marc Moser pour la deuxième moitié d'une législature courant jusqu'à fin 2021.

Félicitations

Le Conseil municipal félicite chaleureusement Agata Klepczuk, qui vient de terminer avec succès le module « contrôle des habitants et autres tâches administratives », organisé par la formation romande des cadres communaux. Responsable du contrôle des habitants pour notre commune, elle a obtenu l'excellente note finale de 5,6.

Sous surveillance

Après les cambriolages perpétrés au collège, ainsi que les nombreuses déprédations commises sur des bâtiments communaux, le Conseil municipal avait décidé d'étudier une possible surveillance du village. Or lundi soir, il a libéré un crédit additionnel de 3000 francs, qui lui permet de mandater l'entreprise EGS Sécurité, de Colombier, laquelle déléguera ses spécialistes deux fois par semaine dans nos rues, dès le 1er septembre prochain.

Défaut de sécurité

Avec l'augmentation constante de la circulation automobile, les autorités estiment nécessaire de construire un trottoir le long de la Route de Bienne, entre le carrefour de la Couronne et la patinoire/centre de pétanque. Les piétons qui doivent y cheminer se sentent en danger, et à raison.

Le Conseil municipal va donc prendre langue avec l'Office régional des ponts et chaussées et invitera ses représentants sur place, à une heure de pointe.

Gare : c'est parti

Accompagné de l'urbaniste communal et de l'ingénieur en circulation du bureau biennois Dudler, l'Exécutif local rencontrera les représentants des CFF, le 30 septembre prochain à la gare. A cette occasion sera présenté l'avant-projet de la zone de rencontre prévue en cet endroit.

Pas de bambou !

Les autorités rappellent que les bambous de tous types sont formellement interdits des déchets verts, au même titre que le rumex. Il s'agit en effet d'une espèce envahissante.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Armes : à la police

La nouvelle législation entrée en vigueur, en la matière, implique que la commune n'a plus aucune compétence dans le domaine des achats d'armes. Pour toute demande de permis d'achat d'arme, on s'adressera donc désormais à la Police cantonale et à elle seule.

Le stand « en eau »

Durant les récentes vacances estivales, le captage d'eau de la Vignerole a été refait dans les règles de l'art. Le stand de la société éponyme sera donc tout prochainement réapprovisionné en eau.